



La solidarité en action

Association
Départementale des
Pupilles de
l'Enseignement Public
de l'ESSONNE



Le Directeur Général

Téléphone
01 69 11 46 91
Télécopie
01 69 11 46 99
Courriel
direction.generale@adpep91.org

Site Internet

www.adpep91.fr

Twitter

@ADPEP91

Association membre de la
Fédération Générale des PEP
Reconnue d'Utilité Publique

Conventions :
Éducation Nationale

ARS Île de France – CRAMIF
Conseil Départemental de l'Essonne
Habilitation Aide Sociale

Agréments :
Fédération de Vacances
Tourisme
Éducation Populaire

Siège Social
AD PEP 91
Inspection Académique
de l'Essonne
Boulevard de France
91012 ÉVRY Cedex

Bureaux - Correspondance
AD PEP 91
16, rue Thibaud de Champagne
91090 LISSES

BUREAU/JFG/2021 – S1-D6

Lisses, le 28 Mai 2021.



Les résultats du premier tour des *Élections professionnelles 2021* de l'*AD PEP 91* viennent de tomber ! Avec seulement 74 votants sur 157 inscrits et aucun bulletin nul, soit une participation exprimée de 47,13%, le quorum n'a pas été atteint. Résultat : aucun·e candidat·e de la liste syndicale *CGT* n'est élu·e ! En effet, au premier tour, la participation exprimée (votant·e-s, moins les votes blancs et nuls) d'au moins de 50% est indispensable, comme dans l'ensemble des élections organisées dans notre pays. Pour atteindre le quorum, il a seulement manqué un suffrage exprimé pour chacune des 5 entités de l'*AD PEP 91* : CMPP, IME, IMPro, SESSAD et activités diverses)...

Le second tour sera ouvert à toutes les candidatures, qu'elles soient ou non présentées par une organisation syndicale. Les 7 candidatures présentées au premier tour par la *CGT* sont automatiquement reconduites pour le second. Une candidature unique est considérée comme une liste, plusieurs candidatures uniques non syndiquées peuvent constituer une liste commune.

J'espère vivement que les candidat·e-s du premier tour seront rejoints par de très nombreux collègues sur les 9 postes de titulaires et 9 postes de suppléants. J'espère surtout qu'une participation forte reconnaîtra l'engagement des candidats.

Je l'espère pour l'ensemble des collègues qui iront voter et qui consacreront du temps à cette démarche citoyenne.

Je l'espère pour les candidats qui se présenteront, qui ont fait ou feront cette démarche d'engagement pour représenter l'ensemble des personnel·le-s dans les instances.

Je l'espère car toute occasion manquée sur le plan démocratique est une défaite...

N'y voyez pas là un quelconque soutien pour telle ou telle liste, syndicale ou autre ! Ma démarche n'a pas de « couleur » partisane, quelle qu'elle soit ! L'**AD PEP 91** est un employeur de l'Économie sociale et Solidaire : pour une association qui défend des valeurs démocratiques et des idéaux d'émancipation et d'autodétermination, il est fondamental de mettre en œuvre une certaine idée du dialogue social, sinon tout cela ce ne serait que faux semblants ! Nous devons mettre en œuvre un dialogue social vivant, dynamique et efficace, dans une opposition constructive, dans la fameuse « *dispute apaisée* » que j'appelle de mes vœux. Un employeur comme l'**AD PEP 91** ne peut pas se passer d'un **COMITE SOCIAL et ÉCONOMIQUE** représentatif pour faire vivre le dialogue social dans la durée, ainsi que de *Représentants de Proximité* pour faire vivre ces échanges au quotidien, au plus près des lieux de travail. C'est particulièrement vrai depuis les réformes du Code du Travail de l'automne 2017, qui notamment, placent les Accords d'Entreprise comme clé de voute de la relation Employeur-Salarié-e-s. Pour élaborer ces accords, pour les négocier, pour les faire vivre, pour les améliorer, l'**AD PEP 91** a réellement besoin d'un **CSE** actif, représentatif, efficace, engagé et nombreux car en la matière, le travail ne manque pas !

Puissent cette absence de quorum pour les titulaires et ce constat de carence pour les suppléants n'être que circonstanciels et momentanés. J'espère donc que vous allez vous engager dans cette belle aventure de la représentation du personnel : j'ai souvent dit – lors des **VŒUX** notamment – toute mon estime pour chacun-e d'entre eux. Encore une fois, ne vous méprenez pas : cette estime ne signifie pas loin de là que nous sommes d'accord sur toutes les questions à traiter. Chacun-e doit occuper sa fonction et son rôle. Mais être élu-e du personnel signifie ne ménager ni son temps, ni son énergie. C'est faire le choix de s'exposer, de quitter la complétude d'une équipe. Il est parfois facile de les critiquer : il est sûrement moins aisé de s'engager résolument et de « mouiller la chemise » pour le collectif ! En ces périodes où l'individualisme rôde, où la satisfaction personnelle semble prendre le pas sur l'intérêt collectif et sur la solidarité, les élu-e-s du personnel font le choix de servir l'ensemble de leurs collègues : j'espère que vous les rejoindrez dans cette aventure exaltante !!

Le *Directeur Général* de l'**AD PEP 91**
Jean-François GEY